



Soixante et onzième Comité régional de l'Europe de l'OMS

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Exploiter le potentiel des soins de santé primaires à l'ère post-COVID-19

Session virtuelle, 13-15 septembre 2021

Le Conseil International des Infirmières (CII) et le Forum européen des associations nationales d'infirmières et de sages-femmes (EFNNMA) sont fermement convaincus que le renforcement des soins de santé primaires (SSP) est une stratégie fondamentale pour renforcer les systèmes de santé et pour le développement économique et social de la Région européenne.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance d'un système de SSP solide et le fait que les infirmières et les sages-femmes sont essentielles au fonctionnement de ce système.

Les infirmières et les sages-femmes contribuent de façon essentielle à toutes les composantes des SSP : donner à la personne, aux familles et aux collectivités les moyens de s'approprier leur santé et de la défendre ; garantir la santé dans toutes les politiques pour agir sur les déterminants sociaux de la santé ; et assurer la prestation de santé publique et des soins primaires tout au long de la vie. Principal groupe d'agents de santé dispensant des SSP dans différents contextes tout au long de la vie, les infirmières et les sages-femmes soutiennent l'établissement de passerelles entre les services de santé primaire, de santé publique et les services sociaux.

La prestation efficace et sûre de services exhaustifs de SSP dépend de la force, de la capacité et des aptitudes des personnels de santé. Nous appelons les États Membres à adopter les priorités stratégiques des *Orientations stratégiques mondiales de l'OMS pour les soins infirmiers et obstétricaux* publiées récemment et de la Feuille de route européenne de l'OMS pour les soins infirmiers et obstétricaux qui les complète. Nous invitons également instamment les États Membres à adopter des mesures incitatives pour susciter des vocations, former et fidéliser les infirmières et les sages-femmes. Il s'agit notamment de supprimer les obstacles qui les empêchent de travailler dans toute l'étendue de leur domaine de pratique, afin de permettre des SSP de qualité et adaptés aux besoins.

Le renforcement des SSP suppose la mise en place d'équipes multidisciplinaires qui soient opérationnelles. Nous plaidons résolument pour la nécessité de permettre une plus grande autonomie des infirmières et des sages-femmes en élargissant leur champ de pratique et en investissant dans la formation interprofessionnelle et les modèles de gouvernance. En outre, il est nécessaire de redéfinir les responsabilités au sein des soins en équipe afin qu'apparaisse la reconnaissance croissante de la pratique avancée et autonome des infirmières et des sages-



femmes, qui continuera d'évoluer en fonction des besoins de santé de la personne et des collectivités.

Enfin, nous appelons les États Membres à faire activement participer les infirmières et les sages-femmes dans les mécanismes de gouvernance des SSP pour garantir une plus grande réactivité et un leadership infirmier pour les besoins de niveaux régional et local.

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant les millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Le **Forum européen des associations nationales d'infirmières et de sages-femmes** (Forum européen – EFNNMA) est la voix commune des soins infirmiers et des sages-femmes dans la Région européenne de l'OMS. Il a été créé pour promouvoir le perfectionnement continu des professions des soins infirmiers et de sages-femmes dans tous les États Membres de la région, en collaboration avec le Bureau régional de l'OMS.